Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 035-213502172-20260115-202603-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LE PERTRE
(ILLE ET VILAINE)

SEANCE DU 15/01/2026

Date d'affichage : 08/01/2026
Date de la convocation : 08/01/2026
Nombre de conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 14
- Votants : 14

L'an deux mil vingt six, le quinze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de LE PERTRE sous la présidence de M THEBERT Aurélien

Etaient présents : THEBERT Aurélien, THIKEN Christine, HUBERT Philippe, DORGERE Magali, POTTIER Stéphane, RONCERAY Dominique, MEREL Pierrick, POIRIER Anne-Marie, BELLAYER Nadine, THEBERT Mickaël, CROISSANT Elodie, SERRAND Caroline, LORHO Pascal, ~~LEOTHIER Véronique~~, BEDOUIN Gaël,

Etaient absents excusés: Mme LEOTHIER Véronique

Mme SERRAND Caroline est nommée secrétaire de séance.

2026/03 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

M. le Maire informe que le comité des fêtes a fait l'acquisition de 105 barrières routières à hauteur de 6 247.20€ TTC.
La commune qui emprunte régulièrement ces barrières décide de verser une subvention exceptionnelle à hauteur de 1 042€.
Par 12 voix pour, 1 voix contre et une abstention le conseil municipal valide la subvention exceptionnelle de 1 042€ au comité des fêtes.

Pour extrait conforme
Le Maire
Aurélien THÉBERT